

Démocratie parlementaire : coupole et petit écran : filmer des mots

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1982)

Heft 630

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012954>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Coup fourré dans les fourrages

cole. Dès lors, plus question de retirer l'initiative sans perdre complètement la face. Reste à la tuer, en faisant croire au suicide!

L'exécutif de cette haute œuvre s'appelle M. Rudolf Reichling; il est président de l'UCPL et, tout comme le directeur de cette organisation (Fritz Hofmann), conseiller national UDC — mais de Zurich et non de Berne.

M. Reichling écrit certes que les conditions pour le retrait de l'initiative ne sont pas remplies (service de presse agricole du 8 mars 1982), mais lui-même a déposé, en commission parlementaire, un projet de nouvelle révision de la loi sur l'agriculture... Ce projet, qui s'en prend à nouveau à l'article 19 de la loi, doit encore faire l'objet d'un examen attentif, avec consultation d'experts, procédure de consultation et tout, et tout.

Pendant ce temps, le délai court pour l'initiative, sur laquelle les deux Chambres doivent se prononcer au plus tard en juin prochain. La votation populaire devrait suivre, par exemple au printemps 1983, quelques mois avant les élections nationales.

Ce calendrier ne convient évidemment pas à ceux que dérange l'initiative, et surtout son éventuel succès.

D'où les propositions de M. Reichling; d'où le report de l'examen de l'initiative populaire par le Conseil national (qui devait s'en occuper cette semaine); d'où l'essai de créer lors de la prochaine session une divergence entre les Chambres fédérales pour retarder la votation; d'où l'idée de ne pas organiser cette dernière avant le printemps 1984, toutes élections passées. D'où l'espoir enfin que cette votation n'aura jamais lieu, la possibilité d'une retraite honorable se présentant dans les années à venir aux yeux du comité d'initiative.

Comme il est plus facile de freiner, voire même de bloquer, que de faire avancer, toute la manœuvre risque bien de réussir. Mais ce suicide dans le dos pourrait provoquer, à l'intérieur du monde paysan, une scission profonde et durable: entre les exploitants de la base et les dirigeants de leurs organisations, entre les agriculteurs-éleveurs indépendants et les «paysans de gare», à savoir les «gros» paysans, les grands moulins et aussi les coopératives et autres sociétés agricoles qui ont depuis longtemps oublié leur idéal de mutuelles pour mener leur propre vie commerciale, évidemment plus profitable.

DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE

Coupole et petit écran: filmer des mots

Les journaux ont déjà écrit tout le mal qu'on pouvait penser de la retransmission faite la semaine dernière du débat au Conseil national — en oubliant de rappeler que le mot «parlement» vient de «parler» et signifiait tout simplement «discours» dans le courant du XI^e siècle.

Dilemme: pour une retransmission intégrale et en direct, un débat d'«entrée en matière» est à la fois

le plus ennuyeux, car la majorité acceptante est rassurée, et aussi le seul possible. Pour suivre les autres discussions (de détail), les téléspectateurs devraient avoir sous les yeux tous les textes en cause: projet du Conseil fédéral, version(s) de la commission en cause, propositions d'amendement individuelles; sans ces documents, et compte tenu des difficultés de langue, l'incompréhension risque d'être totale — un peu comme celle du public des tribunes — réduit à commenter la tenue vestimentaire et l'assiduité inégale des parlementaires, lesquels «jettent des tas de papiers par terre en discutant de recyclage».

Quoi qu'on en dise, le débat retransmis, avec ses deux propositions extrémistes de renvoi (du nationaliste Oehen et du progressiste Herczog), ses sept porte-parole de groupes et ses quarante-deux intervenants à titre individuel, n'était pas trop faussé par la présence des caméras.

LES LATINS ET LES COMMISSAIRES

Ainsi, les Latins, sous-représentés dans la commission (6 sur 23) et parmi les orateurs de groupes (1 sur 7), se sont largement rattrapés à titre individuel (15 sur 42, en comptant P.-F. Barchi parmi les Latins, même s'il s'exprime très souvent en allemand).

Et puis, une dizaine de membres de la commission ont tenu à s'exprimer personnellement — ce qui est bien leur droit; à noter la présence de deux Romands parmi les cinq membres de la commission demeurés résolument silencieux: M^{me} Spreng (rad. FR) et M. Duvoisin (soc. VD).

LA COHORTE DES DISCRETS

Ces deux personnalités font d'ailleurs partie de la cohorte des députés discrets, dont la «TLM» signalait que même la TV ne les avaient pas poussés à la tribune. Cette cohorte comprend notamment plusieurs radicaux romands (M^{me} Girard, MM. Delamuraz, Dupont, Kohler, membre du bureau, et Martin) qui n'interviennent guère qu'à titre de rapporteurs. D'autres silences n'ont pas davantage surpris, tels ceux de Claude Massy, vigneron-député (lib. VD) et de Gabriel Roy, Jurassien «hors-parti» (PICS dans son canton) et immensément isolé. Une voix s'est contre toute attente fait entendre, en avant-dernière minute du débat-fléuve télévisé: celle de Pierre Teuscher (UDC/VD), qu'on n'avait pas entendu entre juin 1980 et janvier 1982; c'en était toujours davantage que son collègue Gehler (UDC/BE), benjamin du Conseil national, qui a jugé bon de prendre en tout et pour tout une fois la parole depuis le début de la législature.

Au total donc, un débat plus représentatif qu'on a voulu le dire: on a entendu en nombre les défenseurs de l'agriculture (y compris le célèbre Nef), les Latins ont volontiers causé (et notamment les recordmen de la prise de parole Massimo Pini, radical, et Dario Robbiani, socialiste), les hors-groupe y sont allés de leur mot (sauf, donc, Roy et le Genevois Soldini, relayé par les xénophobes Oehen et Fritz Meier).

Les téléspectateurs ont pu constater que la Chambre du peuple savait consacrer du temps à ces débats d'entrée en matière que le Conseil des Etats a su s'épargner. Ils ont vu aussi que le Conseil national manquait de véritables debaters, sachant intervenir sans préparation, en réponse à un collègue, pour une de ces empoignades dont les assemblées étrangères sont coutumières; d'où l'ennui qui suinte des débats parlementaires suisses, à peine troublés par les interventions plus enlevées des Blocher (indépassable dans le style patron lourd et dur), Bonnard (toujours prêt à sauver l'ordre social et la liberté individuelle), Eisenring (ennemi juré de l'interventionnisme étatique, particulièrement en matière agricole), Otto Fischer (à 77 ans, toujours apte à bondir à la tribune pour une diatribe anti-étatique), Helmut Hubacher (orateur de la force tranquille, efficace, dans les situations difficiles), Franz Jaeger (indépendant saint-gallois plein de feu et d'idées), Edgar Oehler (jeune loup de la «démocratie-chrétienne» sauvage), Liliane Uchtenhagen (la seule femme parlementaire qui ose monter au front en cas d'urgence).

FAIRE UN TRI

Mis à part les morceaux de bravoure que les précités savent offrir, il faut admettre qu'il y a de nombreux moments d'intérêt plus général dans les débats parlementaires. Les électeurs devraient pouvoir y assister, et voir comment se comportent les députés. La télévision pourrait en rendre compte de manière sélective et en différé, mais au plus tard avant la séance du lendemain. Les débats sont de

toute manière filmés pour le circuit intérieur; il n'y aurait qu'à choisir les moments et les images.

A défaut, la radio pourrait informer plus complètement les citoyens intéressés — il doit bien en avoir. Là aussi, l'enregistrement se fait déjà en continu, avec diffusion dans tous les recoins du Palais fédéral; il n'y aurait qu'à couper dans la bande... et à trouver une place sur l'un des trois programmes. Ce serait bien le plus difficile.

ANNIVERSAIRE

J'achète cent fois mieux

«Créer une nouvelle revue, alors qu'il en existe déjà tant, est une entreprise hardie qui ne va pas sans nous donner quelques soucis et quelques appréhensions (...).» Janvier 1966, amorce du premier éditorial du premier numéro de «J'achète mieux». Les pionnières de la Fédération romande des consommatrices marchaient sur des œufs, se lançant dans le grand bain de la presse. Et qu'en termes choisis ces choses-là étaient dites... quelques soucis et appréhensions: tirage de lancement, 2000 exemplaires, de 600 à 3800 membres dans la même année; seize ans après, 50 000 exemplaires et 47 600 membres; et déjà la fête du centième numéro. Une explosion qui n'a certainement pas son pareil sous nos latitudes helvétiques et tempérées.

On n'en finirait du reste pas de citer les combats, les succès, les dénonciations publiques et surtout ces milliers de petites choses précieuses et concrètes, au ras du quotidien, mises au point, éclaircies, décortiquées, pour le plus grand bénéfice des consommatrices (teurs) à tous les âges du conditionnement.

Bref, on se reportera au numéro du jubilé de

«J'achète mieux» qui vient de paraître¹ pour se souvenir de seize ans d'achats piégés, de publicités abusives et aussi d'une lente marche vers l'âge adulte de la consommation (seize ans!).

OUVERTURE PLANÉTAIRE

Jalons pour la transparence économique, jalons pour la mise en balance de la qualité et du prix, jalons pour l'écologie (premiers cris d'alarme contre les phosphates), on sait de quel poids pèse aujourd'hui le mouvement des consommatrices dans les secteurs multiples de son champ d'activité.

En prime, le numéro 100 de «J'achète mieux» donne un coup de projecteur sur un terrain qui reste encore largement à défricher, accent planétaire relativement nouveau mais certainement un des défis fondamentaux de la décennie, qui pourrait modifier de fond en comble les règles du jeu la consommation. Voyez à la page 19, le petit texte intitulé «Profiter de leur misère?». Tout un programme: «Nous sommes en effet habitués à considérer que tout nous est dû et que toutes les baisses de prix sont bonnes à saisir. Il faut essayer de voir, un peu plus loin, les conséquences pour les autres des rabais qu'on fait miroiter sous nos yeux. Devons-nous profiter des prix dérisoires de nombreux produits du tiers monde obtenus grâce à l'exploitation des plus faibles ou tenter chaque fois que c'est possible de corriger cette situation?»

Acheter encore mieux, ce n'est jamais trop demander.

¹ Adresse utile: FRC, Stand 3, 1204 Genève. Numéro spécial 100. Et en couverture, pour souligner l'anniversaire, une pile impressionnante de numéros jusqu'à la première centaine saluée par une bougie. Bel effet, mais en trompe-l'œil (publicitaire): la pile compte quelque 160 numéros. Les consommatrices (teurs), bien éduqué(e)s, auront rectifié d'elles (eux)-mêmes!